

ENSEIGNEMENT DE PROMOTION SOCIALE - REGIME 1

DOCUMENT 8 bis

DOSSIER PEDAGOGIQUE

UNITE DE FORMATION

1. La présente demande émane du réseau :

- (1) Communauté française
- (1) Provincial et communal
- (1) Libre confessionnel
- (1) Libre non confessionnel

Identité du responsable pour le réseau (2) : **Gérard Bouillot**

Date et signature (2) : 27 mai 2004

2. Intitulé de l'unité de formation : (2)

FORMATION PLURIDISCIPLINAIRE EN ALGOLOGIE : ASPECTS PEDAGOGIQUES ET TRAVAIL EN EQUIPE.....
.....
.....

CODE DE L'U.F. (3) 8224 02 03401	CODE DU DOMAINE DE FORMATION (4) 804
----------------------------------	--------------------------------------

3. Finalités de l'unité de formation : Reprises en annexe n° 1 de 1.... page(s) (2)

4. Capacités préalables requises : Reprises en annexe n° 2 de 1.... page(s) (2)

5. Classement de l'unité de formation :

- (1) Enseignement secondaire de : (1) transition (1) qualification
- du degré : (1) inférieur (1) supérieur
- (1) Enseignement supérieur de type court (1) Enseignement supérieur de type long

Pour le classement de l'unité de formation de l'enseignement supérieur			
Proposition de classement	(1)	Classement du Conseil supérieur	(1)
Technique	<input type="radio"/>	Technique	<input type="radio"/>
Economique	<input type="radio"/>	Economique	<input type="radio"/>
Paramédical	<input checked="" type="radio"/>	Paramédical	<input type="radio"/>
Social	<input type="radio"/>	Social	<input type="radio"/>
Pédagogique	<input type="radio"/>	Pédagogique	<input type="radio"/>
Agricole	<input type="radio"/>	Agricole	<input type="radio"/>
Maritime	<input type="radio"/>	Maritime	<input type="radio"/>

Date de l'accord du Conseil supérieur : 27.01.2005

Signature du Président du Conseil supérieur :

6. Caractère occupationnel : (1) oui (1) non

7. Constitution des groupes ou regroupement : Reprise en annexe n° 3.... de 1 page(s) (2)

8. Programme des cours : Repris en annexe n° 4.... de 1 page(s) (2)

9. Capacités terminales : Reprises en annexe n° 5.... de 1 page(s) (2)

10. Chargé(s) de cours : Repris en annexe n° 6.... de 1 page(s) (2)

.....
 (1) Cocher la mention utile
 (2) A compléter
 (3) Réservé à l'administration
 (4) Proposé par le réseau et avalisé par l'inspection

CODE DE L'U.F. (3) 822402 J3401	CODE DU DOMAINE DE FORMATION (4) 804
---------------------------------	--------------------------------------

11. Horaire minimum de l'unité de formation :

Horaire minimum :

1. <u>Dénomination des cours</u> (2)	<u>Classement des cours</u> (2) (5)	<u>Code U</u> (2) (6)	<u>Nombre de périodes</u> (2)
Algologie : Aspects pédagogiques et travail en équipe	C.T.	B	32
2. <u>Part d'autonomie</u>		P	8
		Total des périodes	40

12. Réservé au Service d'inspection :

a) Observation(s) de l'(des) Inspecteur(s) concerné(s) relative(s) au dossier pédagogique [annexe(s) éventuelle(s)] :

b) Décision de l'Administrateur pédagogique relative au dossier pédagogique :

**ACCORD
PROVISOIRE**

PAS D'ACCORD

En cas de décision négative, motivation de cette dernière :


A. COLLINET
ADM. PEDAG.

Date : 21 JUIN 2004.

Signature :

- (2) A compléter
 (3) Réservé à l'administration
 (4) Proposé par le réseau et avalisé par l'inspection
 (5) Soit CG, CS, CT, CTPP, PP ou CPPM
 (6) Soit A, B, C, D, E, F, H, J, K, L, Q, R, S, T - (l'approbation de cette rubrique est réservée à l'administration)

Formation pluridisciplinaire en algologie : Aspects pédagogiques et travail en équipe

ANNEXE 1

FINALITES DE L'UNITE DE FORMATION

Finalités générales

Dans le respect de l'article 7 du décret de la Communauté française du 16 avril 1991 organisant l'enseignement de promotion sociale, cette unité de formation vise à :

- concourir à l'épanouissement individuel en promouvant une meilleure insertion professionnelle, sociale, culturelle et scolaire ;
- répondre aux besoins et demandes en formation émanant des entreprises, des administrations, de l'enseignement et d'une manière générale des milieux socio-économiques et culturels.

Finalités particulières

Cette unité de formation vise à permettre aux professionnels de la santé (infirmier(ère), kinésithérapeute, psychologue ou gradué(e) en psychologie, ergothérapeute et médecin) spécialisés dans le domaine de l'algologie ou inscrits à l'unité de formation « Formation pluridisciplinaire en algologie »:

- de se situer comme personne de référence dans le domaine de la douleur au sein d'une équipe pluridisciplinaire et au sein des structures de santé ;
- de transmettre tant aux équipes de soins qu'aux patients et à leur entourage les informations nécessaires à une prise en charge autonome de la douleur.

Formation pluridisciplinaire en algologie : Aspects pédagogiques et travail en équipe

ANNEXE 2

CAPACITES PREALABLES REQUISES

Capacités

- décrire de manière générale les caractéristiques anatomiques et physiologiques du système nerveux ;
- décrire et expliquer de manière générale les voies, les modes d'administration et les mécanismes d'action des médicaments ;
- exprimer sa propre perception de la relation soignant soigné y compris son cheminement personnel dans l'approche de la souffrance.

Titres tenant lieu

Diplôme d'infirmier(ère) gradué(e)
Brevet d'infirmier(ère) hospitalier(ère)
Diplôme de gradué(e) en kinésithérapie
Diplôme de licencié(e) en kinésithérapie
Diplôme de gradué(e) en psychologie
Diplôme de licencié(e) en psychologie
Diplôme de gradué(e) en ergothérapie
Diplôme de docteur en médecine

Formation pluridisciplinaire en algologie : Aspects pédagogiques et travail en équipe

ANNEXE 3

CONSTITUTION DES GROUPES OU REGROUPEMENT

Aucune recommandation particulière

Formation pluridisciplinaire en algologie : Aspects pédagogiques et travail en équipe

ANNEXE 4

PROGRAMME DU COURS

L'apprenant sera capable :

- de décrire les principales structures de prise en charge des patients douloureux et d'y préciser son rôle professionnel ;
- de décrire les conditions d'un exercice professionnel interdisciplinaire ;
- d'élaborer un plan d'information et d'éducation du patient douloureux et/ou de son entourage au contrôle de la douleur ;
- de transmettre une information sur un sujet relatif à l'algologie aux membres de son équipe en y intégrant les théories du changement et de l'éducation du patient.

Formation pluridisciplinaire en algologie : Aspects pédagogiques et travail en équipe

ANNEXE 5

CAPACITES TERMINALES

Pour atteindre le seuil de réussite, l'apprenant sera capable, à partir d'une situation d'un patient douloureux :

- de transmettre à une équipe de soins les données spécifiques à la prise en charge de la douleur ;
- de proposer un plan d'information et d'éducation du patient et/ou de son entourage au contrôle de la douleur ;
- de se situer ainsi que son équipe au sein des structures existantes dans son institution ou dans l'organisation des soins de santé.

Pour déterminer le degré de maîtrise, il sera tenu compte des critères suivants :

- la pertinence et l'adéquation des informations proposées ;
- la pertinence de la position adoptée au sein des structures existantes ;
- le niveau d'intégration des notions d'algologie acquises.

Formation pluridisciplinaire en algologie : Aspects pédagogiques et travail en équipe

ANNEXE 6

CHARGES DE COURS

Le chargé de cours sera un enseignant ou un expert.

L'expert sera porteur d'un diplôme de l'enseignement universitaire à orientation paramédicale, psychologique, pédagogique ou médicale et justifiera d'une expérience professionnelle d'au moins deux années dans le domaine de l'algologie.